

<b>Planifier une vidange</b>		<b>Méthodes de vidange</b>
<p>Pour planifier une vidange et pour des informations, communiquez avec le Centre régional de traitement des boues. Par téléphone au : 418-226-5300 ou par courriel à l'adresse suivante : <a href="mailto:fosse@vsjb.ca">fosse@vsjb.ca</a>. Il est important de vous inscrire et ce, <u>AVANT</u> le début de la période prévue pour votre secteur (consulter la cédule). Les heures d'ouverture sont les suivantes : Du lundi au jeudi de 8h00 à 16h15 et le vendredi de 8h00 à midi.</p>		<p><u>Vidange sélective</u> : Les boues, les écumes et le liquide sont retirés et le liquide clarifié est retourné dans la fosse septique. Ce liquide contribue au réensemencement des bactéries.</p> <p><u>Vidange complète</u> : Les boues, les écumes et le liquide sont retirés complètement de la fosse. (fosse de rétention, mise aux normes et en période hivernale)</p>
<b>Urgence</b>		<b>Hors calendrier</b>
<p>Si votre fosse doit être vidangée en urgence, notez que le délai maximal est de 48 heures pour que la vidange soit effectuée et un frais supplémentaire d'urgence sera facturé. Lorsque <u>nos bureaux sont fermés</u> (les journées fériées, les vendredis après-midi, les soirées, les samedis, les dimanches et durant la période des Fêtes), vous devez téléphoner au numéro suivant : 1-866-291-1280 et ce, pour les demandes urgentes <u>seulement</u>. Vous devez laisser un message détaillé sur la boîte vocale (nom, adresse complète et numéro de téléphone) et quelqu'un communiquera avec vous.</p>		<p>Si votre fosse septique doit être vidangée en dehors de la période prévue pour votre secteur, (consulter la cédule) un frais supplémentaire hors calendrier sera facturé. Notez que le délai maximal pour effectuer une vidange hors calendrier est de 5 jours <u>ouvrables</u>. (En semaine régulière (sans journée fériée) : Une demande qui est enregistrée le lundi, la vidange sera effectuée au maximum le lundi suivant, fin de journée.</p>
<b>Déplacement inutile</b>		<b>Lingettes humides</b>
<p>Lorsqu'une vidange n'a pas été effectuée, un frais de déplacement inutile sera facturé. Il est important de préparer votre emplacement en respectant toutes les consignes énumérées ci-dessous et ce, <u>AVANT</u> le début de la période prévue pour votre secteur. Ces consignes dûment respectées aident grandement l'efficacité des camionneurs.</p>		<p>Il est important de ne pas jeter de lingettes humides dans la toilette. Ces lingettes ne sont pas dégradables et occasionnent des problèmes lors de la vidange et du traitement. Si c'est le cas, votre fosse septique ne sera pas vidangée et un frais de déplacement inutile sera facturé.</p>
<b>Consignes</b>		<b>Accroche porte</b>
<b>1</b>	<b>Le numéro civique de votre propriété doit être bien visible de la rue.</b>	<p>À la fin de l'opération, le camionneur laisse un accroche porte sur place avec les informations suivantes : la date, l'heure et la méthode de vidange. Si votre fosse septique n'a pas été vidangée, la raison sera cochée. Notez que si vous désirez une seconde visite, vous devez remédier à la situation dès que possible et communiquer avec nous pour un rendez-vous.</p>
<b>2</b>	<b>Les couvercles doivent être dégagés d'au moins 6 pouces de pourtour et profondeur.</b>	
<b>3</b>	<b>Les couvercles en polyéthylène doivent être dévissés, mais non enlevés.</b>	
<b>4</b>	<b>Les objets qui peuvent bloquer l'accès aux couvercles doivent être enlevés.</b>	
<b>5</b>	<b>Des repères doivent être installés pour identifier l'emplacement des couvercles.</b>	
<b>6</b>	<b>Le camion doit être placé à moins de 130 pieds des couvercles de la fosse.</b>	
<b>7</b>	<b>Les animaux domestiques doivent être attachés et loin des couvercles.</b>	
<b>8</b>	<b>Les barrières donnant accès à votre propriété doivent être ouvertes.</b>	
		<b>Fosses de rétention (scellées)</b>
		<p>Le délai maximal pour vidanger une fosse de rétention est de 5 jours <u>ouvrables</u>. En semaine régulière (sans journée fériée) : Une demande qui est enregistrée le lundi, la vidange sera effectuée au maximum le lundi suivant, fin de journée.</p>
		<b>Mise aux normes</b>
		<p>Si des travaux doivent être effectués, vous devez nous aviser au <u>minimum 48 heures ouvrables</u> <u>AVANT</u> la date des travaux. Si ce délai n'est pas respecté, (demandes enregistrées <u>à moins</u> de 48 heures <u>ouvrables</u> d'avis) un frais supplémentaire d'urgence sera facturé.</p>